

Communiqué financier

Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2019 : 87 M€
ROC retraité* en progression de 11,8%

Reims, le 12 septembre 2019

Le Conseil d'Administration de Vranken-Pommery Monopole s'est réuni le 12 septembre 2019 sous la Présidence de Monsieur Paul-François Vranken, et en présence des Commissaires aux Comptes, pour arrêter les comptes du Groupe pour le premier semestre 2019.

	Publié			Retraité*			
	06/2019	06/2018	Variation	06/2019	06/2018	Variation	%
Données consolidées en M€							
Chiffre d'Affaires	87,0	94,8	-7,8	87,0	94,8	-7,8	-8,2%
<i>Chiffre d'Affaires à périmètre comparable (**)</i>	<i>87,0</i>	<i>94,2</i>	<i>-7,2</i>	<i>87,0</i>	<i>94,2</i>	<i>-7,2</i>	<i>-7,6%</i>
Résultat Opérationnel Courant	2,9	5,9	-3,0	3,8	3,4	+0,4	+11,8%
Résultat Opérationnel	1,5	4,7	-3,2	2,3	2,2	+0,1	+4,5%
Résultat Financier	-9,7	-9,9	+0,2	-9,7	-9,9	+0,2	+ 2,0%
Résultat Net	-6,6	-3,9	-2,7	-6,0	-5,8	-0,2	-3,4%
<i>Part du Groupe</i>	<i>-6,6</i>	<i>-3,9</i>	<i>-2,7</i>	<i>-6,0</i>	<i>-5,8</i>	<i>-0,2</i>	<i>-3,4%</i>

(*) Hors incidences de la renégociation des accords régissant la répartition des frais médicaux

(**) Fin des derniers contrats Listel, sortie du périmètre en juillet 2017

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Vranken-Pommery Monopole au 1^{er} semestre 2019 s'établit à 87 M€ en retrait de 7,6% à périmètre comparable. Les ventes en France ont été impactées par les effets de la Loi Egalim qui modifie profondément le fonctionnement de la distribution par l'encadrement des promotions, et accroît fortement la saisonnalité de l'activité au profit du second semestre, notamment pour le Champagne.

Le poids des filiales étrangères du groupe se renforce. L'export progresse de 4,2% et représente 56,5% du chiffre d'affaires consolidé au 1^{er} semestre 2019.

Impact de la finalisation des négociations relatives à la prise en charge des frais médicaux

Dans le cadre de sa politique de charges maîtrisées, le groupe a signé en date du 14 mai 2019 les nouveaux accords sociaux relatifs à la prise en charge des frais médicaux. La finalisation de ces négociations a entraîné une révision des hypothèses retenues à la clôture 2018.

Les impacts sur les comptes semestriels sont les suivants

- Au cours du premier semestre 2018, la dénonciation des accords et la révision des hypothèses de calcul des provisions pour engagements sociaux, sur la base des meilleures estimations disponibles, avaient entraîné une reprise de provision à hauteur de 2,5 M€
- Au cours du premier semestre 2019, la finalisation des négociations a entraîné une révision des hypothèses retenues à la clôture 2018 et a conduit à une dotation aux provisions à hauteur de 0,8 M€.

Au final, les engagements pour le groupe Vranken-Pommery Monopole ont été réduits de 1,7 M€ par rapport à fin 2017.

Analyse des résultats retraités

Pour une lecture comparable des comptes semestriels, hors incidence de la finalisation des négociations présentée ci-dessus, le groupe présente des résultats retraités, à savoir :

- Un résultat opérationnel courant retraité de 3,8 M€, en hausse de 11,8% ;
- Une marge retraitée de 4,4% du chiffre d'affaires au premier semestre 2019, contre 3,6% au premier semestre 2018 ;
- Un résultat opérationnel retraité de 2,3 M€, en hausse de 4,5% ;
- Un résultat net part du groupe retraité stable, en perte de 6 M€, conséquence de la grande saisonnalité des ventes de Champagne (renforcée par la loi Egalim) dont plus des deux tiers sont réalisés au second semestre.

L'amélioration du résultat opérationnel courant retraité traduit le succès de la stratégie de premiumisation de la branche Champagne et du développement de ses ventes à l'export, de la forte croissance des ventes de vins rosés et de la montée en puissance des ventes de Sparkling Wines.

Structure financière

Au cours du premier semestre, le groupe a réussi avec succès son émission obligataire de 145 M€ répartie en trois tranches de maturité 3 ans (50 M€), 5 ans (50 M€) et 7 ans (45 M€). Cette opération a permis à Vranken-Pommery Monopole de refinancer à des conditions favorables son emprunt obligataire arrivé à échéance en juin 2019.

La maturité moyenne de la dette du groupe s'améliore, passant de 2,45 années au 1^{er} janvier 2019 à 2,70 années au 30 juin 2019, portée à 3,08 années fin juillet 2019, après renouvellement des crédits de vieillissement.

L'endettement financier net du groupe s'élève à 754 M€ au premier semestre 2019, intégrant 23 M€ d'impact lié à l'application de la norme IFRS 16. Hors effet de saisonnalité au 30 juin, l'endettement financier net est généralement couvert par les stocks qui, pour la seule activité Champagne, représentent 3,4 années de ventes.

Les capitaux propres s'élèvent à 361 M€ au premier semestre 2019.

Perspectives

Vendanges

En Champagne, les rendements ont été fixés à 10.200 kg par hectare. Les vendanges 2019, si elles ne font que débuter, semblent être aussi prometteuses en qualité que celles de 2018.

En Provence, le Château la Gordonne termine ses vendanges exceptionnelles tant en quantité qu'en qualité.

Le millésime 2019 obtenu dans le terroir remarquable de Pierrefeu donnera tous les atouts au Château la Gordonne pour son développement commercial international.

En Camargue, les épisodes caniculaires et le manque d'eau ont réduit les rendements par rapport à 2018. Ces effets négatifs ont été atténués par les investissements réalisés au vignoble.

Le millésime est prometteur en qualité.

En Douro Valley, contrairement à 2018, le rendement de la vendange 2019 est très satisfaisant, la qualité restant tout aussi remarquable.

Ventes

Au second semestre 2019, les grandes marques internationales de Champagne continueront à s'affirmer sur les marchés. Pommery & Greno, et Heidsieck & Co Monopole bénéficieront de cette dynamique.

Pour Champagne Vranken, le développement des implantations se poursuivra avec une attention particulière pour la Cuvée Demoiselle.

L'évolution de l'économie mondiale est une source d'opportunités qui permet à la Champagne d'entrevoir des résultats satisfaisants. Leader de la production de vins rosés, Vranken-Pommery Monopole prévoit d'étendre fortement ses référencements, et ainsi surperformer un marché déjà en forte croissance.

Les ventes des Douro Wines sont particulièrement dynamiques sur leur marché domestique.

Prochaine communication

Publication du chiffre d'affaires annuel 2019 : 28 janvier 2020

A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole gère 2 600 hectares en propriété ou en exploitation, répartis sur 4 vignobles implantés en Champagne, en Provence, en Camargue et dans le Douro. Le groupe exerce son activité dans les métiers de la vigne, de l'élaboration de vins à leur commercialisation, avec un engagement fort en matière de valorisation des terroirs, de viticulture durable et de préservation de l'environnement.

Son portefeuille de marques comprend :

- les Champagnes Vranken, Pommery & Greno, Heidsieck & Co Monopole, Charles Lafitte, et Bissinger & Co ;
- les Portos Rozès et Sao Pédro, et les vins du Douro Terras do Grifo ;
- les Camargue, Domaine Royal de Jarras et Pink Flamingo, et Provence, Chateau La Gordonne ;
- les Sparkling Wines : Louis Pommery California, Louis Pommery England, Brut de France et Pink Flamingo.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et Bruxelles.

(Code "VRAP" (Paris), code "VRAB" (Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

Contacts

Vranken-Pommery Monopole :

Franck Delval, Directeur des Contrôles Financiers
+33 3 26 61 62 34, comfi@vrankenpommery.fr

Presse

Laurent Poinot, + 33 1 53 70 74 77 lpoinot@image7.fr
Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, cdoligez@image7.fr
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, caroline.simon@image7.fr



VRANKEN-POMMERY MONOPOLE - SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 134 056 275 EUROS

5, PLACE GÉNÉRAL GOURAUD - BP 1049 - 51689 REIMS CÉDEX 2 - TÉL. : 33 (0)3 26 61 62 63 - FAX : 33 (0)3 26 61 63 88
348 494 915 RCS REIMS - SIRET : 00054 - N° TVA : FR 36 348 494 915 - APE : 4634 Z